



Syndicat Unitaire des Personnels des Administrations Parisiennes

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél. : 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE PARIS

Les Jeux Olympiques de la régression sociale, il va falloir se mobiliser !

La Ville fait appel à 45 000 bénévoles. Il n'y aura pas ou très peu de recrutements (ou très précaires, des collègues vacataires).

En plein été il y aura tension entre les impératifs d'ouverture du service au public, les congés d'été, les missions estivales dans certains services et des nouvelles missions liées aux JOP.

D'où la « nécessité » pour la Ville de limiter les départs en vacances et de faire travailler plus les personnels présents.

Des incitations (à prendre moins de congés, à travailler pendant les JOP) avaient déjà été actées : en 2024 le plafond des CET monétisables passera de 2 à 12 jours. C'est une très forte incitation à travailler plus pour gagner un peu plus alors que des milliers de collègues n'arrivent plus à vivre dignement de leur salaire.

Désormais dans certaines directions, pour certains corps de métier des **nouveaux ratios de présence pour les congés** sont établis (au-delà du 50/50 d'usage), parfois officiellement, parfois pas (à la DDCT 60 % d'ATLG et de téléconseillers 3975 doivent être présents pendant les JOP, à la DPMP 75 % d'agent.es).

Certaines directions essaient d'avancer les **délais de demande de congés d'été** (avant le 31/12 à la DAC ou la fin février à la DDCT), ou inversent totalement la procédure (à la DSP on parle de « congés proposés par le supérieur hiérarchique »!).

Rappelons que c'est l'agent.e qui fait une demande de congé, et que tout refus doit être motivé par la nécessité de service (elle-même encadrée par les missions figurant dans sa fiche de poste).

La Ville aura recours aux **heures supplémentaires qui sont en cours de déplafonnement** (de 25 à 36h à la DAC, à 40h à la DDCT, et jusqu'à 50h pour la police municipale).

La **surcharge de travail des UGD sera démultipliée** alors que ces collègues connaissent déjà des situations très tendues.

Cette dérogation à l'accord-cadre sur le temps de travail ne peut en aucun cas se prolonger au-delà des JOP (mi-septembre).

La Ville aura recours aux **dépassements horaires** (arrivée anticipée ou départ différé, des agent.es mobilisé.es au-delà du cycle de travail). Dans certaines directions, les agent.es ne et leurs représentant.es n'ont pour l'heure aucune indication quant aux heures et jours de possibles missions JOP supplémentaires et hors cycle habituel.

Des astreintes seront étendues ou leur volume horaire sera augmenté en particulier pour des personnels d'encadrement à qui leur direction demande d'organiser le « travailler plus » de leur agent.es (à la DVD, l'astreinte (47h de travail hebdo) passerait de une à 2 semaines sur 4 pour les agents de maîtrise, chargés de mission...).

Remettre en cause nos missions de service public ?

Les JOP sont déjà l'occasion de remettre en cause les missions d'intérêt général des agent.es de la Ville.

Les hôtels qui hébergeaient des personnes mal logées aidées par la Ville ou d'autres services sociaux sont subventionnés pour se rénover et augmenter la capacité d'accueil touristique pour les JOP. Des milliers de personnes se retrouvent à la rue. Les assistantes sociales du **CASVP** n'ont plus aucune solution même temporaire à proposer aux familles.

Côté **DASCO** (écoles), des séjours d'été et des sorties espace nature pourraient être supprimés, privant des enfants

de leurs seules vraies vacances et participant à l'engorgement des centres de loisirs ouverts.

Ailleurs, un grand flou règne sur la nature même des missions liées aux JOP.

On va ainsi demander aux **bibliothécaires** non plus de faire des BHLM (Bibliothèques Hors Les Murs dans des parcs) mais des « animations » dans ou aux abords des "zones de festivités".

A la demande du CIO (des entreprises privées) ces "zones de festivités", ouvertes à des horaires encore indéterminés, devraient être animées par des associations locales, des prestataires privés mais aussi par des agent.es de la Ville à l'initiative des Mairies d'arrondissement !

Comme ces derniers mois, nous laisser affronter seul.es la galère des transports ?

3 millions de touristes supplémentaires sont attendus de la fin juillet à la fin août.

Pour des raisons de sécurité, des zones de Paris seront totalement interdites à toute circulation motorisée, et des stations de métro ou de RER pourraient être fermées.

Une désorganisation (voire une paralysie) des transports en commun est sérieusement envisagée.

A tel point que les pouvoirs publics incitent les parisiens et les franciliens à quitter l'Île de France (mais demandent aux personnels d'être plus nombreux pour travailler à la réussite des JOP!).

Un pogon de dingue, des reculs sociaux de fou

Pas loin de 200 millions d'euros ont été apportés par la Ville au Budget officiel de plus de 9 milliards (des fonds privés pour l'essentiel).

Sur la période 2018-2025, 396 millions d'investissement et de fonctionnement seront dépensés, un déluge d'investissements dont les sponsors privés et le sport business vont largement profiter et pas à la population

Les JO 2024 sont d'ores et déjà le prétexte à des reculs sociaux, démocratiques ou à des atteintes à l'environnement :

- * Chasse aux SDF aux prostitué.es, et aux mal logé.es que l'on veut transférer des rues parisiennes, des hébergements d'urgence ou des hôtels sociaux vers les régions limitrophes
- * Étudiant.es que l'on expulse de leurs résidences universitaires pour loger les délégations
- * Recrutement de 45 000 bénévoles qui travailleront quotidiennement sans être payé.es
- * Vidéosurveillance algorithmique
- * Destruction de jardins ouvriers à Aubervilliers, construction de nouvelles bretelles autoroutières à proximité d'écoles...

Se mobiliser

La Ville voulait « embarquer tous les personnels » dans « cette grande aventure que sont les JO »...

Nous devons défendre nos droits et le sens de nos missions, un service public et des agent.es au service de l'intérêt général pas d'intérêts mercantiles dictés par le CIO ou le ministre de l'intérieur :

- Droit au congé :

Respect de la procédure (c'est l'agent.e qui fait la demande)

Pas de nécessité de service si la mission n'est pas dans sa fiche de poste

- Des recrutements de renfort

- Pas de tâche supplémentaire sans lien avec nos missions

- Pas d'heures supplémentaires imposées

- Pas d'heure à rattraper ni de congé imposé (en cas de problème de transport)

Pour les collègues mobilisé.es pour les JOP, nous devons gagner

- Une prime exceptionnelle de 1 500 euros

- La prise en charge des frais de garde des enfants en cas de dépassement horaire

- Une prime de repas et/ou accès à la restauration ASPP ou conventionnée en cas de travail en soirée ou le week-end

Le SUPAP-FSU s'est adressé à tous les syndicats de la Ville de Paris pour construire dans l'unité la plus large les mobilisations nécessaires pour défendre les droits des personnels (aux congés, à de bonnes conditions de travail, des recrutements et une prime exceptionnelle).